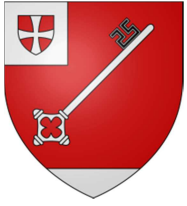


Été 2020



LE P'TIT FRANCVILLOIS



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Actualités

Les élections

Culture

Soutien Scolaire

Photo de classes

Social

Logement d'Urgence

Point Covid 19

Environnement

Nettoyons la nature

Don de plants

Terrain non entretenu

La Vie de la commune

Commémorations

Visite sénateur

Les nouveaux commerçants

Urbanisme

L'adressage

Jeunesse et Associations

Football

Forum

Autres informations

Récréations

INFOS PRATIQUES MAIRIE

Horaire d'ouverture :

Lundi : 14h00 – 17h00

Mardi au vendredi :

09h00 – 12h00 / 14h00 17h00

Samedi 09h00 – 12h00

Téléphone :

02.54.96.42.27

Courriel :

Mairie.villefranche.sur.cher@
wanadoo.fr

Adresse postale :

11 rue Emile Filloux

41200 Villefranche sur cher

Le mot du Maire

Le conseil municipal élu le 15 mars a enfin pu s'installer officiellement le 28 mai 2020 !

Ce bulletin municipal, préparé par la commission communication-culture, vous invite dans un nouveau format à parcourir l'actualité de notre commune.

Je remercie très sincèrement les membres de cette commission qui ont travaillé à la fabrication de cette édition.

La crise sanitaire nous impacte tous dans notre vie quotidienne, laquelle a été bouleversée par la période de confinement.

La période d'avant le 11 mai a été gérée en parfaite solidarité dans notre commune.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, par leurs actions, par leur dévouement ont permis à la commune d'être globalement épargnée par ce virus extrêmement contagieux:

- En respectant le confinement et en restant chez soi,
- En fabriquant des masques pour l'ensemble de la population (couturières),
- En continuant à servir nos concitoyens sur toute la longueur de la crise (commerces),
- En prenant soin plus particulièrement de nos seniors et en continuant à assurer le service au public en mairie (personnel communal)

En étroite collaboration avec les directrices des écoles, nous avons pu accueillir les élèves dès le 18 mai et ce en respectant scrupuleusement le

protocole sanitaire imposé par le ministère de l'Education Nationale. Un merci particulier aux personnels des écoles qui ont assuré ce service très exigeant pour la sécurité de nos enfants.

Le restaurant scolaire « Philippe Duport » a rouvert ses portes le 25 mai avec 21 enfants, le 3 juillet 110 repas étaient servis. Là encore le protocole sanitaire a été suivi à la lettre pour la sécurité de tous.

Conformément aux prescriptions et directives de Jeunesse et Sports, l'Accueil de Loisir Sans Hébergement accueillera vos enfants durant les mois de juillet et août.

Les travaux sont repris aussi, malgré un certain retard de plus de deux mois dû au confinement et à des conditions sanitaires draconiennes.

Au moment où j'écris ces quelques lignes les rassemblements sont toujours interdits et nous avons décidé d'annuler l'ensemble des manifestations et festivités de cette fin d'année organisées par la commune et les associations.

Nous espérons bien entendu reprendre dès que possible une vie normale.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Le Maire,
Bruno MARECHAL

*Bien cordialement.
Bruno Marechal.*

Votre nouvelle équipe Municipale



Bruno MARECHAL
Le Maire



Nelly ANTOINE
1ère Adjoint
Expertise comptable



Thibaut GASC
2^{ème} Adjoint
Directeur du SIDELC



Sophie DUBUISSON
3ème Adjoint
Infirmière



Christophe AUGER
4ème Adjoint
Cadre retraité



Magali LEPIFFE
5ème Adjoint
Technicienne
qualité

Les Conseillers Municipaux



Eric
BORDERES



Christelle
VELVENDRON



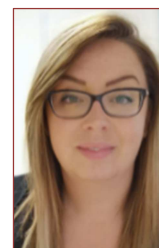
Michel
LATU



Nathalie
PILLET



Antoine
DELANGLE



Agnes
VIAL



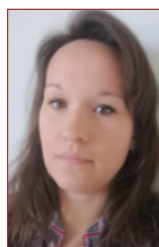
Yves
HUREAU



Marianne
BARBIER



Pascal
HENRIET



Sophie
DALAUDIERE



Alain
BROSSARD



Angélique
LESERRE



Yann
CIGOLET



Virginie
DUTHIL



Gérald
LAUMONIER



Carole
AZEVEDO



Mikaël
MEUNIER

Composition des commissions

Education – Jeunesse	Voirie et Réseaux
<p><u>Président</u> : MARECHAL Bruno</p> <p>Mme ANTOINE Nelly Mme PILLET Nathalie Mme LESERRE Angélique Mme DUBUISSON Sophie Mme VIAL Agnès Mme VELVENDRON Christelle M. BROSSARD Alain M. MEUNIER Mikaël</p>	<p><u>Président</u> : MARECHAL Bruno <u>Vice-Président</u> : M. GASC Thibaut</p> <p>M. AUGER Christophe Mme ANTOINE Nelly M. BROSSARD Alain M. HUREAU Yves M. BORDERES Éric M. LATU Michel</p>
Bâtiments	Communication - Culture Cadre de vie - Environnement
<p><u>Président</u> : MARECHAL Bruno <u>Vice-Président</u> : M. AUGER Christophe</p> <p>Mme ANTOINE Nelly M. HUREAU Yves Mme DUBUISSON Sophie M. BROSSARD Alain M. DELANGLE Antoine M. BORDERES Eric M. LATU Michel Mme AZEVEDO Carole</p>	<p><u>Président</u> : MARECHAL Bruno <u>Vice-Président</u> : Mme LEPIFFE Magali</p> <p>Mme LESERRE Angélique Mme ANTOINE Nelly Mme BARBIER Marianne Mme DALAUDIERE Sophie Mme VIAL Agnès Mme VELVENDRON Christelle Mme PILLET Nathalie Mme AZEVEDO Carole</p>
Urbanisme	Sports – Associations
<p><u>Président</u> : MARECHAL Bruno <u>Vice-Président</u> : M. GASC Thibaut</p> <p>Mme ANTOINE Nelly M. HENRIET Pascal M. HUREAU Yves Mme DUTHIL Virginie</p>	<p><u>Président</u> : MARECHAL Bruno <u>Vice-Président</u> : Mme DUBUISSON Sophie</p> <p>Mme LEPIFFE Magali Mme PILLET Nathalie Mme BARBIER Marianne M. DELANGLE Antoine M. LATU Michel Mme ANTOINE Nelly Mme VELVENDRON Christelle M. LAUMONIER Gérald</p>
Appel d'Offres	C.C.A.S
<p><u>Président</u> : MARECHAL Bruno</p> <p>M. GASC Thibaut (titulaire) M. AUGER Christophe (titulaire) M. LAUMONIER Gérald (titulaire) M. HUREAU Yves (suppléant) M. BROSSARD Alain (suppléant) M. LATU Michel (suppléant)</p>	<p><u>Président</u> : MARECHAL Bruno <u>Vice-Président</u> : Mme LEPIFFE Magali</p> <p>Mme LESERRE Angélique Mme BARBIER Marianne Mme VIAL Agnès</p>

Pascal HENRIET correspondant défense

Désignation des Délégués des syndicats nouvelle

<u>NOM DU SYNDICAT</u>	<u>DELEGUES TITULAIRES</u>	<u>DELEGUES SUPPLEANTS</u>
S.I.D.E.L.C.	M. Bruno MARECHAL	M. Alain BROSSARD
MAISON DE RETRAITE CANTONALE	M. Bruno MARECHAL	Mme Sophie DUBUISSON
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS	M. Bruno MARECHAL	Mme Nelly ANTOINE
SYNDICAT DU BASSIN DU CHER	M. Pascal HENRIET	Mme Christelle VELVENDRON
SYNDICAT DU CANAL DE BERRY	M. Thibaut GASC Mme Sophie DALAUDIERE	M. Michel LATU Mme. Nelly ANTOINE
SYNDICAT DU BASSIN DE LA SAULDRE	Mme Nelly ANTOINE	Mme Marianne BARBIER
COMMISSION DU SUIVI DE SITE	M. Christophe AUGER	Mme Magali LEPIFFE
C.N.A.S.	Mme Nathalie PILLET	

Bibliothèque Municipale : Soutien Scolaire



Prendre de l'avance ou combler ses lacunes avant la reprise de septembre :

- Avec Maxicours : toutes les matières du CP au Baccalauréat, toutes les filières générales + CAP, BEP, Bac Pro
- Avec des cours vidéo, des exercices pas-à-pas, des activités, des quizz.

Pour s'inscrire : aller sur le site lecture41.culture41.fr, cliquer sur connexion en haut à droite, remplissez les champs en notant

bien votre identifiant (adresse courriel) et votre mot de passe qui vous permettront ensuite de vous connecter, enfin sélectionnez les ressources en ligne auxquelles vous voulez vous inscrire (elles sont toutes gratuites).

La bibliothèque validera votre inscription (délai possible de quelques jours) et vous pourrez ensuite y accéder quand vous voudrez de n'importe quel endroit : ordinateur, tablette, chez vous ou ailleurs.

Bibliothèque Municipale : Photo de classe



Appel à la population : une grande exposition est prévue fin 2020 sur les écoles de Villefranche. On a besoin de vous pour trouver des photos de classes (toutes les époques et tous les niveaux). Le but est de se rencontrer en famille ou entre amis et se reconnaître les uns les autres. Merci d'avance pour votre participation !

Le logement d'urgence

La commune de Villefranche-sur-Cher a la possibilité de mettre à disposition un logement d'urgence à des personnes qui en auraient besoin. Il permettra d'accueillir, par exemple, des familles dont les domiciles sont devenus inhabitables suite à des incidents domestiques mais aussi à des personnes victimes de violences au sein de leur foyer.

La gendarmerie pourra nous solliciter pour la mise à disposition de l'hébergement. Nous tenons à remercier l'association Emmaüs qui a été particulièrement sensible à notre objectif dans la création de ce lieu et nous a permis d'équiper intégralement ce logement, grâce à leurs dons de mobilier, électroménager et autres matériels.



Point Covid 19

Pendant le confinement, la Covid 19 a entraîné la mobilisation de chacun :

Ci-dessous quelques exemples mais cette liste n'est pas exhaustive ...

- Une vingtaine de bénévoles (couturière, don de matières et découpe) a fabriqué environ 1500 masques qui ont été distribués en priorité aux personnes de plus de 70 ans.
- Des masques offerts par la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois ont été distribués à l'ensemble de la population.
- Des surblouses ont été réalisées par notre bénévole Dominique et remises aux infirmières libérales de la commune.
- Le Conseil Départemental a donné des plexis de protection à l'ensemble de nos commerçants.
- A l'initiative du Centre Médical un parrainage a été organisé pour appeler les personnes vulnérables de la commune.
- L'équipe administrative de la Mairie a appelé les seniors de la commune évaluer et palier à leur isolement.



Nous souhaitons vivement remercier l'ensemble des acteurs de la commune pour cette solidarité pendant la crise sanitaire.

Nettoyons la nature



Retrouvez-nous le samedi 26 septembre à 9h à la plage de Villefranche sur cher pour participer à l'opération Nettoyons la nature en partenariat avec E.Leclerc qui nous fournit le matériel nécessaire à cette manifestation.

Don de Plants par le Conseil Départemental



Le Conseil Départemental afin de soutenir la filière horticole, pendant le confinement a acheté des plants de fleurs et légumes qu'il a ensuite offert aux Communes du département.

Villefranche en a bénéficié.

Les employés Communaux en ont profité pour réaliser un jardin à l'accueil de Loisirs.

Que faire en présence d'un terrain non entretenu

Tout propriétaire est obligé d'entretenir son terrain. Si le terrain voisin du vôtre n'est pas entretenu, des recours existent.

Si votre terrain est voisin d'un terrain laissé non entretenu par son propriétaire privé (en friche, encombré de débris, gravats, déchets de chantiers), vous pouvez subir un préjudice. Exemple de préjudice : présence de mauvaises herbes ou d'animaux dits nuisibles.

Pour y mettre un terme, il convient d'adresser un courrier au propriétaire du terrain en lui demandant de défricher son terrain.

Vous pouvez également tenter une médiation, en faisant appel à un conciliateur de justice.

En cas de refus, il est possible :

- de saisir le tribunal, si un préjudice est causé à votre terrain.
- ou de saisir le maire, si le terrain non entretenu est situé dans une zone d'habitation ou à moins de 50 mètres d'une habitation. Le maire peut adresser au propriétaire une mise en demeure de remettre en état le terrain puis, si nécessaire, faire réaliser d'office ces travaux aux frais du propriétaire.



La vie de la commune

Les Commémorations

Pendant le confinement, les cérémonies des commémorations du 8 mai et de l'appel du 18 juin se sont déroulées à huit clos.



Visite du Sénateur



Nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Marie JANSSENS, sénateur du Loir et Cher et ses deux collaborateurs à la mairie le jeudi 23 juillet.

Nous avons pu échanger avec lui sur les projets de la commune que nous lui avons présentés.



Les nouveaux commerçants



Le café du centre

Aurore et Stéphane vous accueillent depuis le 1er novembre 2019 à la brasserie.

Du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 et le samedi de 07h00 à 14h00 : sur réservation.

Fermeture uniquement le mercredi après-midi et le dimanche toute la journée.

Tél : 09.54.93.12.90

Bar de la plage

Mélanie et son équipe vous accueillent du mardi au jeudi de 11h30 à 22h00 le vendredi et samedi de 11h30 à minuit et le dimanche de 11h00 à 19h00.

Tél : 06.30.89.07.81



Épicerie de Villefranche « Près d'ici »

Julien vous accueille du mardi au samedi de 8h15 à 12h30 et de 15h00 à 19h00, le dimanche de 8h45 à 12h00.

Livraison à domicile le mardi et jeudi entre 12h15 et 15h00.

Tél : 02.54.96.65.61 et 06.66.73.81.64



L'Adressage (pour faciliter le déploiement du FTTH)

Qu'est-ce que l'adressage ?

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif l'obtention d'adresses normées sur la commune. Il s'agit tout d'abord de commencer par la dénomination de l'ensemble des voies communales publiques ou privées : rues, chemins, impasses, places, routes... Ensuite, il faut procéder à la numérotation de tous les bâtis : habitations, commerces, entreprises, sites publics... et ce quel que soit leur état ou leur occupation.

Concrètement chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie. L'adressage concerne l'ensemble du périmètre communal y compris l'habitat dispersé ou isolé.

Pourquoi faire l'adressage ?

Le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique va déployer entre 2018 et 2022 un réseau fibre optique pour tous sur les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher afin d'apporter le Très Haut Débit.

Pour permettre la commercialisation de la fibre optique par les fournisseurs d'accès Internet, il est indispensable que chaque habitation puisse être référencée par un code Hexaclé. Ce code est une clé d'identification unique de 10 caractères qui codifie une adresse à partir d'un nom de la voie et du numéro. Il est délivré par un service de la Poste : le SNA (Service National de l'Adresse).

L'opération d'adressage est aussi utile au quotidien pour les services postaux, pour le repérage des GPS, les interventions des services d'urgences ou encore l'optimisation de divers services : livraison, collecte des déchets, services à la personne...

Est-ce obligatoire ?

Seules les communes de plus de 2000 habitants sont dans l'obligation de fournir au centre des impôts fonciers la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage.



Stage Football



L'ES Villefranche organise un stage ouvert à tous du 24 au 28 août, licenciés ou non et de 7 à 16 ans.

Le stage est en partenariat avec la Fondation Real Madrid et sera encadré par des professionnels.

Au programme 30h de Football durant la semaine de 9h30 à 15h30.

Un accueil sera mis en place de 7h30 à 18h.

Pour les inscriptions :

<https://frmclinics.fr/stage-football-2020/france/clinics/es-villefranche-24.08.2020-28.08.2020?c=86>

FONDATION REAL MADRID CLINIC
STAGE DE FOOTBALL

ES VILLEFRANCHE
24 AOÛT - 28 AOÛT, 2020

RÉSERVEZ MAINTENANT:
WWW.FRMCLINICS.FR

AOU
24

Stage de foot Real Madrid Clinic

Public · Organisé par Fundación Real Madrid Clinics France
et Mairie de Villefranche-sur-Cher

Forum

Le forum des associations qui a traditionnellement lieu début septembre à l'espace Sologne devient cette année une journée "portes ouvertes des associations". La date est fixée au **12 septembre 2020**. Vous pourrez rencontrer les membres des associations sur leurs sites et des ateliers et démonstrations seront proposés au cours de la journée.

Autres Informations

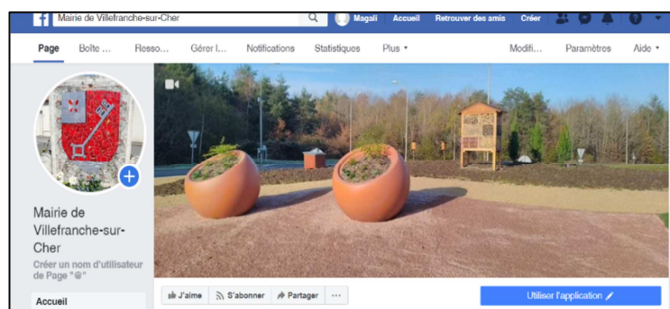
Vous pouvez retrouver des informations concernant notre Commune sur :

Le Site de la Commune : www.villefranchesurcher.com

Sur l'application PanneauPocket



La page Facebook : mairie de Villefranche Sur Cher



Ouverture :

Lundi / Mercredi / Jeudi / Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
Ouverture Prochainement les Samedis matin de 9h à 11h45



Monsieur DALAUDIERE Raphaël, praticien en énergétique traditionnelle Chinoise, s'est installé au cabinet médical de Villefranche Sur Cher pour le contacter : **07.49.47.67.93**

MOTS MELES

J U Q P E I N T U R E Z W S A
C M R A V Z E E J T D U T R R
P Y O O I P Z Q W P F N Z X T
I J C R U U T U P E A S Y M I
N C M L D G X I I T Y Q D X S
G B V Z O U E T T A T U O A T
P B E F P U S A S N E A S N I
O A X C E L B T S Q N I L I Q
N D B U H M Z I D U N L J M U
G M G A O A V O A E I L T A E
F I V C R S P N N Ç S E N U W
L N Y O G A W P S Q M U P X R
F T W F O O T L E G P R I P B
O O M B A N D A U E O S Z I H
S N L A S S O C I A T I O N S

(?) BANDA
(?) FOOT
(?) TENNIS
(?) DANSE
(?) YOGA
(?) BEC
(?) EQUITATION
(?) LIGUE
(?) BADMINTON
(?) PETANQUE
(?) PINGPONG
(?) ASSOCIATION
(?) ECHAPPEE
(?) COMBATTANTS
(?) ANIMAUX

(?) CYCLO
(?) ARTISTIQUE
(?) AILLEURS
(?) ROUGE
(?) PEINTURE
(?) MORDUS

Cuisine

Envoyez-nous vos recettes (de famille, régionales, etc...) et l'une d'entre elles sera choisie pour être diffusée dans notre prochaine édition.

- Soit par mail : mairie.villefranche.sur.cher@wanadoo.fr
- Soit directement à la mairie

Equipe de rédaction :

Magali
Marianne
Christelle
Sophie
Nathalie
Agnes
Angélique
Carole